

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Recommandation sur la signature de conventions avec les IDEX.

Les IDEX pouvant être un élément spécifique de la politique de site, le CS considère qu'il ne pourra donner un avis sur les projets de signature de conventions entre le CNRS et les IDEX qu'après un examen des documents définissant et évaluant la stratégie scientifique des IDEX et un débat avec des responsables de ces structures et des parties prenantes. Le conseil considère qu'il est souhaitable d'organiser ce type d'examen avant toute signature de conventions par le CNRS.

Bruno Chaudret

Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 28 mai 2013

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Recommandation sur la signature de conventions avec les IDEX.

Recommandation votée à l'unanimité des suffrages exprimés